

Envoyé en préfecture le 04/03/2026

Reçu en préfecture le 04/03/2026

Publié le 05/03/2026

ID : 039-243900420-20260302-75\_2026-DE



Extrait du registre des délibérations  
du bureau de la communauté de communes du Val d'Amour

République française  
Département du Jura

## Séance du 02 mars 2026

Date de convocation  
24 février 2026

L'an deux mille vingt-six, lundi 02 mars à 18h00 le Bureau de la Communauté de communes du Val d'Amour régulièrement convoqué, s'est réuni à Mont-sous-Vaudrey au nombre prescrit par la loi, en présence du Président : Etienne Rougeaux.

Objet

### Convention avec l'association Musica'Loue N°75/2026

**Nombre de membres**

11

**Présents**

9

**Représentés**

0

**Excusés**

2

**Votants**

9

**Présents**

**Mesdames** Pate, Giancatarino, Hählen.

**Messieurs** Rougeaux, Bigueur, Brochet, Ramaux, Théry, Vuillet.

**Excusés** MM. Chevanne, Truchot.

**Absents**

Considérant la volonté de l'association Musica'Loue de développer de l'enseignement musical sur l'ensemble du Val d'Amour,

Considérant l'intérêt de la CCVA pour maintenir, renforcer et développer cette action culturelle destinée à l'ensemble de la population du Val d'Amour,

Considérant le vote du budget en date du 9 février 2026,

Le Bureau, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Autorise le Président à signer une convention avec Musica'Loue en vue de fixer les objectifs pour 2026,
- Attribue une subvention à cette association de 13 065€ pour l'année 2026,
- Dit que les dépenses correspondantes sont inscrites au budget.

Fait et délibéré les jours, mois et ans que dessus.

**Etienne Rougeaux**  
Le Président



**Virginie Pate**  
Secrétaire de séance

